

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. MARTIN - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Ouverture et ajustements de crédits – Décision modificative n°3

M. Maglica, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé, par l'intermédiaire de la présente décision modificative, d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2018 pour le budget de la Ville de Dijon.

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

Section d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé article	DM n°3
204 Subventions d'équipement versées	204182	Subventions d'équipement versées aux organismes publics divers -Bâtiments et installations	-1 859 000,00
21 Immobilisations corporelles	2138	Autres constructions	771 000,00
21 Immobilisations corporelles	21838	Autres matériels informatiques	-771 000,00
Total dépenses réelles			-1 859 000,00
Total dépenses d'investissement			-1 859 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement			-1 859 000,00
Total recettes d'ordre			-1 859 000,00
Total recettes d'investissement			-1 859 000,00
Section de fonctionnement			
Chapitre	Article	Libellé article	DM n°3
65 Autres charges de gestion courante	65748	Subventions de fonctionnement - autres personnes de droit privé	1 196 000,00
65 Autres charges de gestion courante	65888		663 000,00
Total dépenses réelles			1 859 000,00
023 - Virement à la section d'investissement			-1 859 000,00
Total dépenses d'ordre			-1 859 000,00
Total dépenses de fonctionnement			0,00

- En mouvements réels :
 - ✓ Un crédit de 1 196 000 € est ouvert en dépenses de fonctionnement au chapitre 65 sur le compte 65748 – *Subventions de fonctionnement – autres personnes de droit privé*, pour permettre le versement d'acomptes à des associations qui en ont fait la demande.
 - ✓ Dans le cadre de la résiliation anticipée de la convention publique d'aménagement « ZAC Champollion - Ilôt A » du 27 avril 2004 conclue entre la Ville de Dijon et la SEMAAD (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise) à laquelle la Sem (Société Est Métropoles) s'est substituée, il convient de prévoir les crédits suivants :
 - Un crédit de 663 000€ sur le compte 65888 – *Autres charges de gestion courante*, au titre de la participation financière de la Ville de Dijon au résultat d'exploitation déficitaire dans le cadre du compte de clôture définitif de l'opération ;
 - 771 000 € sur le compte 2138 – *Autres constructions*, correspondants à la valeur nette comptable du terrain et des bâtiments transférés à la Ville de Dijon.
 - ✓ L'équilibre de la présente décision modificative est assuré par la réduction des crédits qui n'avaient pas vocation à être utilisés lors de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 au budget supplémentaire 2018, soit :
 - 1 859 000 € au chapitre 204, *nature 204182 – Subventions d'équipement versées aux organismes publics divers -Bâtiments et installations*.
 - 771 000€ au chapitre 21, *nature 21838 – Autres matériels informatiques*
- En opération d'ordre, l'équilibre de chaque section est effectué par une diminution de -1 859 000 € du virement entre les sections.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider les ouvertures et ajustements de crédits proposés par la décision modificative n°3.

2 - autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 45

Contre : 6

Abstentions : 5